



STAGE ACADEMIQUE

L'oral dans la classe et pour l'élève

Jeudi 18 avril 2024 de 9 h à 17 h

Au Lycée Jean Monnet, à Strasbourg
2 place Albert Schweitzer, STRASBOURG

Ce stage sera animé par Yannick Lefebvre, responsable national du secteur métier du SNES-FSU.

Les dernières réformes tendent souvent à contrôler l'activité et à prescrire les bonnes pratiques en multipliant les **dispositifs technocratiques** qui peuvent dénaturer nos repères construits au fil du temps pour réussir à enseigner. Et le projet de Gabriel Attal, sous couvert de « choc des savoirs », s'annonce comme un renforcement de l'encadrement de nos métiers.

Le SNES-FSU pense au contraire qu'avoir **la main sur son métier**, avec des vrais outils, pour les professionnels que nous sommes, est une condition pour un travail de qualité. C'est pour cela qu'il a mis en place un secteur Métier et développe des espaces de confrontations collectives de pratiques.

C'est le contenu de ces échanges, nourris également des apports de la recherche, qui guidera ce stage sur le thème de l'oral. Y seront abordées :

- La place de l'oral dans les disciplines ;
- La place de l'oral dans les dispositifs pédagogiques que nous inventons et utilisons en classe ;
- La place de l'oral dans l'évaluation ;
- La place de l'oral pour la réussite de tous les élèves.

Comment s'inscrire ? Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique, syndiqués ou non, ont droit à 12 jours de formation syndicale par an ; ils donnent droit à autorisation d'absence.

Modalités d'inscription : déposez votre demande d'autorisation d'absence (document joint) auprès de votre chef d'établissement **AU MOINS 1 MOIS AVANT LE STAGE, soit avant le 18 mars**. Et renvoyez le bulletin d'inscription ci-dessous au SNES-FSU.

Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage.



BULLETIN D'INSCRIPTION

(à renvoyer au Snes académique **avant le 18.03.24** – 13A bd Wilson, 67000 STRASBOURG ou à s3str@snes.edu)

STAGE : « L'oral dans la classe et pour l'élève » du 18 avril 2024

NOM : PRÉNOM :

Adresse personnelle :

Tél.:

Email :

Etablissement :

Syndiqué(e) au SNES : OUI NON

Je souhaite prendre le repas à la cantine du lycée Jean Monnet : OUI NON

NB : Les frais de stage des syndiqués (déplacement, repas) sont pris en charge par le SNES. Nous demandons aux participants d'organiser, dans la mesure du possible, des covoiturages pour limiter les frais, ou à défaut de prendre le train (dans ce cas, vous devrez fournir au Snes la photocopie de votre billet de train).

Date/...../..... Signature :